

Équipe de quartier

9, rue des Olivettes 44000 Nantes
02 40 20 68 00

Mairie annexe Beaulieu

Place de la Galarne 44200 Nantes
02 40 41 58 80

Dates et lieux de permanences des élus de quartiers

M. Alain Robert

Le 1^{er} mardi du mois de 14h
à 15h30, maison de quartier
Madeleine - Champ-de-Mars
22, rue Emile-Péchant.

Le 3^e mercredi du mois de 16h à
17h30, en mairie annexe Beaulieu.

Mme Marie-Françoise Clergeau

Le 1^{er} vendredi du mois de 17h à
18h, à la mairie annexe Beaulieu.

Mme Pascale Chiron

Le 3^e jeudi du mois de 16h à 18h,
sur rendez-vous au 02 40 41 58 80.

Plus d'infos sur vos élus de quartier :

ALL NANTES 02 40 41 9000 www.nantes.fr



Raymond
LANNUZEL

Alain ROBERT
Adjoint de quartier

Cécile
de OLIVEIRA

Pascale
CHIRON

Marie-Françoise
CLERGEAU



Alain ROBERT
alain.robert@mairie-nantes.fr
02 40 41 92 61



Pascale CHIRON
pascale.chiron@mairie-nantes.fr
02 40 41 90 48



Raymond LANNUZEL
raymond.lannuzel@mairie-nantes.fr
02 40 41 66 18



Marie-Françoise CLERGEAU
marie-francoise.clergeau@mairie-nantes.fr
02 40 41 92 58



Cécile de OLIVEIRA
cecile.de-oliveira@mairie-nantes.fr
02 40 41 92 69

VOTRE ÉQUIPE D'ÉLUS DE QUARTIER est placée sous la responsabilité de l'adjoint de quartier. Elle assure des permanences régulières. L'adjoint de quartier anime le Conseil de quartier et représente le Maire dans les manifestations.

Présents sur le terrain, les élus de quartier sont vos **INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS**, que vous soyez habitants, associations ou partenaires institutionnels. Proches des citoyens, ils prennent en compte vos attentes, améliorent les relais d'information et sont garants des politiques publiques à l'échelle de votre quartier.

LE CONSEIL DE QUARTIER

Au plus près du terrain et du quotidien des citoyens, le Conseil de quartier constitue un espace de réflexion autour des politiques publiques, des projets urbains et sociaux du quartier. Il est composé d'un collège habitant et d'un collège associatif « élus » pour deux ans. Il se réunit en plénière trois fois par an, dont une fois lors d'une réunion publique. Le Conseil de quartier informe régulièrement les habitants de ses réflexions et de son actualité. Ses groupes de travail thématiques sont ouverts à tous. Il définit son programme de travail et rédige un bilan annuel présenté en Conseil municipal.

VOTRE ÉQUIPE DE QUARTIER

Votre équipe de quartier soutient vos initiatives, veille à la prise en compte de vos attentes et de vos besoins, en relation avec les directions municipales. Elle anime le partenariat local et assiste les **élus dans l'animation** et le suivi du dialogue citoyen.

